



**CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE
PLURIDISCIPLINAIRE (CIREP)
STATUT : UNIVERSITE PUBLIQUE
Web : www.cirep.ac.cd
Email : info@cirep.ac.cd**

NOTES DE COURS DE GENRES ET THEORIES DES GENRES



OBJECTIF DU COURS

Le cours de Genre et théories des genres vise à permettre aux étudiants de comprendre les notions de genre et les différentes théories qui les sous-tendent, en mettant en lumière les enjeux sociaux, culturels et politiques liés à la construction des identités de genre.

Objectif général :

Comprendre les concepts de genre, de sexe et de sexualité, ainsi que les différentes approches théoriques pour analyser et déconstruire les normes de genre dans la société.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Examiner les origines historiques et les évolutions des études de genre, en mettant en lumière les contributions des différents courants féministes, queer et postcoloniaux à la réflexion sur les questions de genre.
- ✓ Analyser les processus de construction sociale des identités de genre, en étudiant les mécanismes de socialisation, de stéréotypage et de discrimination liés au genre.
- ✓ Explorer les intersections entre le genre, la classe sociale, la race, l'ethnicité et d'autres dimensions de l'identité, afin de comprendre les formes multiples et complexes de l'oppression et de la marginalisation.
- ✓ Étudier les représentations genrées dans les médias, la littérature, l'art et la culture populaire, en analysant comment celles-ci influencent et reflètent les normes sociales et les rapports de pouvoir.
- ✓ Réfléchir aux enjeux contemporains liés au genre, tels que les mouvements féministes, LGBTQ+ et antiracistes, les politiques d'égalité des genres et la lutte contre les discriminations basées sur le genre.
- ✓ Développer des compétences d'analyse critique et de réflexion théorique sur les questions de genre, en utilisant des concepts clés tels que la performativité, l'intersectionnalité et la déconstruction des normes binaires.
- ✓ Étudier les approches méthodologiques pour mener des recherches en études de genre, en abordant les questions d'éthique, de positionnalité et de représentativité dans la recherche sur le genre.
- ✓ Appliquer les connaissances théoriques acquises à des cas concrets et des études de cas pour mieux comprendre les dynamiques de genre dans différents contextes sociaux, culturels et historiques.

Chapitre 1 : CONCEPT ET TERMINOLOGIE

Exercice d'introduction (discussion): A pour objet de faire sortir les notions de **sexe** vs **genre**, **socialisation**, **stéréotype**, **discrimination**, etc.

Section 1 : LE SEXE BIOLOGIQUE

Le « **sexe** » est l'ensemble des caractéristiques biologiques, héréditaires et génétiques qui organisent les individus en deux catégories : mâle et femelle.

Le sexe fait référence aux différences anatomiques et biologiques entre hommes et femmes, mâles et femelles. Ainsi, lorsqu'on parle du sexe, il s'agit du sexe biologique. Ce qui différencie au niveau biologique le mâle de la femelle (chromosomes, anatomie).

Section 2 : LE SEXE SOCIAL OU LE GENRE

➤ DEFINITION

Le « **genre** » (issu de l'anglais **gender**) est un concept sociologique, utilisé dans une acception différente de la grammaire. Il se traduit en français par : « **rappports sociaux des sexes** » ou encore « **rappports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes** ». Lorsqu'on parle de genre, on parle du sexe social, construit socialement par la socialisation, et qui induit certains comportements ou certaines attitudes.

Le genre est une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes. Il est interactif et transversal, il opère dans toutes les sphères de la société.

Autrement dit, le genre renvoie à la classification sociale et culturelle entre masculin et féminin.

Le concept genre sous-entend que le rapport entre femmes et hommes est construit par l'ensemble du processus de socialisation. Pour reprendre Simone de Beauvoir « *on ne naît pas femme, on le devient, de même on ne naît pas homme* », mais on le devient par l'ensemble du processus de socialisation familiale, scolaire, professionnelle. Le genre permet d'analyser les choses en mettant en évidence que les rapports entre femmes et hommes sont des rapports sociaux, ils sont le fruit d'une construction sociale, ils ne sont pas « naturels ». Ainsi, les différences systématiques entre femmes et hommes ne sont-elles pas le produit d'un déterminisme biologique, mais bien d'une construction sociale.

Les rapports sociaux de sexe s'expriment à travers la division du travail. Cette division prend deux formes: la séparation et la hiérarchisation. En effet, si les travaux féminins et masculins semblent séparés dans toutes les sociétés, ce ne sont pas partout les mêmes. En revanche, l'anthropologue Margaret Mead le faisait déjà remarquer en 1948: quels que soient ces travaux, seuls les travaux masculins sont valorisés. Le travail domestique, souvent invisible, est l'une des formes de cette division sexuelle du travail, rencontrée cependant aussi dans le monde professionnel.

Le genre renvoie aux catégories sociales (féminin et masculin) et non aux catégories sexuelles (hommes et femmes). Les relations de genre sont dynamiques et non pas fixes, elles sont variables et peuvent se transformer, évoluer, s'inscrire dans le changement social.

Mais le terme de genre se réfère aux différences sociales et aux relations sociales entre les hommes et les femmes. Celles-ci sont apprises et varient considérablement d'une société, d'une culture et d'une époque à l'autre. En résumé, Le sexe renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, tandis que le « genre » renvoie à la distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes. Le premier est une donnée invariante, le second est contingent et peut être modifié par l'action politique. Le **“genre”** se réfère aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes que construit la société au sein d'une culture ou dans un espace donné. Ces rôles subissent l'influence des perceptions et attentes découlant de facteurs culturels, politiques, écologiques,

économiques, sociaux et religieux, ainsi que des coutumes, des lois, de la classe sociale, de l'ethnie et de préjugés individuels ou institutionnels. Les attitudes et les comportements des genres sont appris et peuvent être modifiés.

➤ EVOLUTION TERMINOLOGIQUE

Evolution du vocabulaire

On ne parle plus de condition féminine, de droits de la femme, mais de droits des femmes, d'égalité des chances, d'équité, de parité, etc.

➤ STEREOTYPES

Aujourd'hui, dans les pays plus industrialisés, il y a peu de lignes de démarcation entre les occupations des hommes et des femmes. Cependant, dans beaucoup de sociétés moins industrialisées, les hommes ont des rôles plus visibles et mieux reconnus que les femmes, en grande partie parce que les hommes sont payés pour leur travail productif, tandis que les femmes ne le sont pas. Dans ces sociétés, les rôles des hommes impliquent des travaux qui sont évalués et considérés dans les systèmes de comptabilité nationaux. D'ordinaire, les hommes ne font pas de travaux domestiques et ménagers. S'ils jouent dans la communauté des rôles de gestion, il s'agit en général de rôles qui ont à voir avec une organisation et une animation à caractère politique. Les femmes s'occupent de la communauté et accomplissent des travaux pratiques.

On trouve en effet, dans chaque société, des règles, implicites et explicites, qui régissent le rôle et le statut de chacun de ses membres selon son sexe. Ces règles déterminent ce qui est acceptable, convenable et approprié pour chacun, selon qu'il est de sexe féminin ou masculin. On apprend en communauté à être un homme ou une femme, avec les droits et devoirs propres à son sexe.

Le stéréotype est une opinion sur une catégorie d'individus (les femmes, les Africains, les Asiatiques...) qui, le plus souvent, ne se fonde sur aucune expérience ou connaissance personnelle, mais se borne à reproduire des jugements répandus. Les stéréotypes sont toujours discriminatoires, même s'ils semblent au premier abord valoriser un sexe ou un groupe social.

➤ DISCRIMINATIONS BASEES SUR LE GENRE

Discrimination: On parle de discrimination lorsqu'une personne est traitée différemment uniquement en fonction de son appartenance à un groupe ethnique, linguistique, national, « racial », religieux, social, sexuel...Les discriminations sont, en général, négatives. Elles viennent du **sexisme** et de l'organisation différenciée de la société selon les sexes. Il est des discriminations positives comme dans les **actions positives**. Ce sont des mesures compensatoires et souvent temporaires pour permettre aux femmes ou aux groupes discriminés d'entrer en compétition avec les groupes surreprésentés.

C'est ainsi que l'on réservera, comme cela se fait dans les secteurs privés à Madagascar comme dans les autres pays, un pourcentage de places d'apprentissage, de travail ou que l'on permettra aux femmes de prendre leur retraite plus tôt que les hommes.

Chapitre 2 LES DIFFERENTES APPROCHES GENRE

Section 1- EGALITE FEMME – HOMME

L'égalité des genres, ou l'égalité entre hommes et femmes, recouvre la notion selon laquelle tous les êtres humains, hommes et femmes, sont libres de développer leurs aptitudes personnelles et de faire leurs propres choix, sans qu'ils ne soient bridés par les stéréotypes, la division rigide des rôles et les préjugés.

Ce qui signifie que les comportements, les aspirations et les besoins différents des hommes et des femmes sont, de manière égale, pris en compte, valorisés et encouragés. **Cela ne signifie pas que les hommes et les femmes doivent devenir identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendront plus du fait d'être né de l'un ou l'autre sexe.**

Concrètement, parler de l'égalité signifie assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes chances, droits, occasions de choisir, conditions matérielles - par exemple, même accès aux soins médicaux, partage des ressources économiques, même participation à l'exercice du pouvoir politique...- , tout en respectant leurs spécificités.

Exemples de manifestation d'inégalité dans nos sociétés

- ✓ **Restrictions des libertés et des droits fondamentaux** : La société attribue généralement plus de libertés aux hommes qu'aux femmes. Dans de nombreux pays, les femmes doivent demander la permission à leur époux, compagnon ou frères aînés avant de sortir de la maison, ou d'entreprendre une activité économique.

- ✓ **Non reconnaissance et sous-évaluation du travail féminin** : Le travail de la femme, parce qu'il se déroule en majorité dans le cadre domestique, n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Exemple d'une typologie d'inégalités :

▣ **Inégalités économiques**

- **Inégalité monétaire** : différences de revenu ou de consommation (en dépit de l'intitulé, cette catégorie inclut aussi les revenus non-monétaires qui représentent un volume considérable dans les pays en développement)

- **Inégalité des conditions de vie** : différences dans les possibilités d'accéder aux services collectifs et de satisfaire des besoins considérés comme essentiels (alimentation, logement, santé, éducation, etc.)

- **Inégalité des capacités** : différences dans les moyens disponibles dont les équipements et infrastructures, les actifs financiers, l'état sanitaire et le niveau d'éducation (repris sous le terme de capital humain), la disponibilité en temps (« capital-temps »), l'adhésion à des réseaux sociaux (capital social), etc. Ce type d'inégalité traduit une inégalité des chances.

▮ **Inégalité sociale** : différences liées à des aspects sociaux (exemple : marginalisation des veuves)

▮ **Inégalité culturelle** : différences liées à des aspects culturels (exemple : asymétrie des droits et obligations du mariage) Ces deux types d'inégalité traduisent des formes d'exclusion, il n'est donc pas facile d'opérer des distinctions. Le même phénomène peut avoir des origines diverses selon le contexte (plutôt culturel ou plutôt social).

▮ **Inégalité politique** : différences dans les possibilités de prendre des décisions de manière autonome et de participer aux prises de décision collective

▮ **Inégalité d'éthique** : différences dans les normes morales qui ne s'appliquent pas de manière identique aux femmes et aux hommes

Tous ces types d'inégalités se trouvent aggravés pour les femmes, à des degrés très variables en fonction de chaque société, voire à l'intérieur de chaque société en fonction de la classe, l'ethnie, l'âge, etc. des femmes en question.

Si l'égalité existe de façon formelle dans le principe, elle est loin d'être acquise dans les faits. **L'égalité de jure (de droits) ne mène pas automatiquement à une égalité de facto (de fait) - d'où la nécessité de mettre en œuvre des démarches d'équité (cf. ci-dessous).**

L'objectif d'égalité suppose la mise en œuvre de politiques en faveur de "l'égalité des chances" entre les femmes et les hommes. L'égalité des chances doit permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier des mêmes conditions pour avoir un accès égal aux mêmes ressources (vie quotidienne, familiale, marché de l'emploi, responsabilités politiques, etc.). Plus que de "chance", il faudrait parler d'égalité des "opportunités".

Exemple. L'égalité professionnelle est le fait pour les femmes et les hommes d'avoir les mêmes droits et avantages en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de qualification, de classification, de promotion et de conditions de travail. Ainsi l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est obligatoire pour un même travail ou un travail de valeur égal.

Section 2 : EQUITE FEMME – HOMME

L'équité des genres signifie qu'un traitement impartial doit être accordé aux hommes et aux femmes, en fonction de leurs besoins respectifs. Ce traitement peut être identique ou différent, mais il doit être équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et de possibilités.

L'équité représente l'idée de 'ce qui est juste'. Sa démarche vise à corriger des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances (ou opportunités) entre femmes et hommes, en tenant compte de leurs besoins et intérêts spécifiques. Pour des raisons historiques, sociales ou biologiques, ces besoins et intérêts peuvent s'exprimer de façon différente.

Équité : Notion de la justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacune. On parle donc d'une conception de la justice naturelle qui n'existe pas dans les lois en vigueur. Cette notion exigerait qu'on traite de la même manière celles et ceux qui sont semblables, et de manière différente celles et ceux qui sont différents, ce au nom de la justice. Notion ambiguë qui renvoie à un monde hiérarchisé où l'on recherche l'amélioration des conditions et non leur transformation.

C'est au nom de l'équité que l'on demande la **parité**, l'égalité des salaires pour un travail de valeur égal.

Section 3 : PARITE FEMME – HOMME

La parité signifie que chaque sexe est représenté à égalité. C'est un instrument au service de l'égalité. La parité est souvent une condition nécessaire de l'égalité, mais non suffisante. Ainsi, une assemblée peut être *paritaire*, mais si les hommes occupent toutes les fonctions de décision et les femmes celles d'exécution, elle ne sera pas *égalitaire*. C'est le cas dans beaucoup de gouvernements ou de parlement où les femmes restent cantonnées à des délégations ou des commissions traditionnellement affectées à leur "genre" : famille, enfance, affaires sociales...

Parité entre femmes et hommes: Représentation égale de femmes et d'hommes dans les structures de l'État, en particulier dans les institutions élues. On parle alors de **démocratie paritaire**.

Alors que les femmes ont eu le droit de vote et d'éligibilité depuis des décennies dans les pays du Nord (1919 pour le Luxembourg, 1920 pour le Canada, 1944 pour la France, 1948 pour la Belgique, 1971 pour la Suisse), on constate que les femmes ont d'énormes difficultés à être élues. Certains pays se sont donc engagés sur la voie des quotas, les partis politiques réservant un pourcentage de sièges aux femmes. Mais la politique des quotas est, pour beaucoup, antidémocratique, discriminatoire même, puisqu'elle permet à une personne d'être élue alors qu'elle n'est pas celle qui a obtenu le plus de votes populaires. D'autres pays proposent une parité femmes et hommes, c'est-à-dire une représentation numérique égale de 50 %, estimant qu'il y a dans la nation un groupe femmes et un groupe hommes. C'est lors d'un colloque à Strasbourg, organisé par le Conseil de l'Europe en 1989, que l'on a parlé pour la première fois de démocratie paritaire.

Les femmes ayant été soustraites de la démocratie en raison de leur sexe, la politologue Françoise Gaspard affirme qu'elles doivent donc être présentes en tant que femmes et à égalité dans toutes les assemblées élues. Pour d'autres, telle Elisabeth Badinter, le principe d'universalité sur lequel repose la démocratie est nié par la représentation sexuée, la sous-représentation des femmes n'étant qu'une illustration de la sous-représentation d'autres groupes sociaux.

Les statistiques sexuées de l'Union européenne montrent que si la Suède vient en tête pour la proportion de parlementaires élues (45 %), la France est au dernier rang

avec 10,2 %, alors que les élues sont 31 % en Allemagne, 24 % en Belgique, 16,7 % au Luxembourg, soit un total de 22,7 % pour toute l'Union. Les chiffres sont encore plus bas pour les sénatrices (24 % aux Pays-Bas, 5 % en France) puisqu'elles ne sont, pour l'ensemble des pays, que 15 %. Et si les femmes représentent 54 % des employées de l'Union, elles ne sont plus que 20,7 % de cadres supérieures. On peut donc parler ici de **plafond de verre** puisque, malgré une forte proportion de femmes à la base, leur présence est exceptionnelle au sommet de la pyramide du pouvoir. La même situation existe dans les établissements bancaires de l'Union : 19 % des directions sont tenues par des femmes, mais il n'y a que 8 % de femmes parmi les membres des comités directeurs, et on ne compte qu'une seule vice-présidente et aucune présidente.

Chapitre 3 : EVOLUTION DU CONCEPT GENRE

Section 1 : CLASSIFICATION DU FEMINISME PAR COURANT POLITIQUE

Introduction

- L'histoire du féminisme, évolution vers le concept genre

Le mot genre est entré dans le vocabulaire de la sociologie Francophone pour désigner ce qui relève de la différenciation sociale entre les deux sexes. Il a l'avantage, sur le mot sexe, de souligner la nécessité de séparer les différences sociales des différences biologiques. Les rôles sexuels étaient traditionnellement conçus comme résultat d'une division naturelle du travail qui assignait aux femmes les responsabilités domestiques et d'élevage des enfants. Pour les sociologues d'orientation féministe, la division sexuelle des tâches, loin d'être la conséquence naturelle de différences biologiques, elle a été construite et maintenue par la société.

Ce concept est tout d'abord apparu dans les études femmes (women's studies) pour discuter des rapports entre les sexes. En effet, la première démarche des études sur le genre a été de faire éclater les visions essentialistes de la différence des sexes, qui consiste à attribuer des caractéristiques immuables aux femmes et aux hommes en fonction le plus souvent de leurs caractéristiques biologiques.

L'histoire de ce concept moderne prend la forme d'une succession d'analyses amendant les unes les autres et le sédimentant graduellement, à partir de l'opération initiale qui a consisté à le distinguer du « sexe ». Les travaux récents rendent compte des premières étapes de cette histoire d'une manière qui fait aujourd'hui consensus. Dans les années 1930, l'anthropologue américaine Margaret Mead est la première à parler de « rôle sexuel ». *Dans Mœurs et sexualité en Océanie*, elle montre que ce que les psychologues appelle le « tempérament » (un ensemble de traits de caractère comme la douceur, la volonté, la créativité, etc.) ne découlent pas directement de sexe biologique, mais est diversement construit selon les sociétés. D'une société à l'autre, une plus ou moins grande importance est accordée à la variable sexe, celle-ci ne servant pas toujours de moyen de différenciation des tempéraments.

Si la publication du premier tome du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir en 1949 portait déjà sur le plan théorique la distinction entre la femelle et la femme (on ne

« naît » femelle et on « devient » femme), ce n'est qu'à la fin des années 1960 que le psychanalyste Robert Stoller introduit la distinction terminologique entre « sexe » et « genre » en séparant clairement, dans ses études portant sur la transsexualité, le sexe biologique de l'identification psychologique.

Dans les années 1970, les sexologues John Money et Anke Ehrhardt insistent eux aussi sur la nécessité de différencier strictement entre le sexe, anatomiquement et physiologiquement déterminé, et le genre, qui renvoie à l'expérience contingente de soi comme homme ou femme. Money et Ehrhardt considèrent en outre qu'il faut distinguer le « rôle de genre » (gender role) - qui désigne les comportements « publics » d'une personne – et l'identité de genre (gender identity) qui renvoie à l'expérience « privée » que celle-ci a d'elle-même. Les travaux de Stoller comme ceux de Money et Ehrhardt proposent ainsi une première définition du genre comme « rôle de sexe » ou « sexe social ». Chez ces psychanalystes et ces sociologues, une telle distinction entre sexe et genre se voulait principalement descriptive.

Avec la sociologue britannique Ann Oakley, cette distinction prend une charge résolument critique et s'inscrit cette fois résolument dans le mouvement féministe. Dans *Sex, Gender and Society*, publié en 1972¹, Oakley affirme et explicite la partition sexe/genre. Le sexe renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, tandis que le « genre » renvoie à la distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes. Le premier est une donnée invariante, le second est contingent et peut être modifié par l'action politique. Le **“genre”** se réfère aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes que construit la société au sein d'une culture ou dans un espace donné. Ces rôles subissent l'influence des perceptions et attentes découlant de facteurs culturels, politiques, écologiques, économiques, sociaux et religieux, ainsi que des coutumes, des lois, de la classe sociale, de l'ethnie et de préjugés individuels ou institutionnels. Les attitudes et les comportements des genres sont appris et peuvent être modifiés.

Dès lors, le féminisme se construit à partir d'un concept de genre qui permet d'adosser la dénaturalisation des rapports sociaux à des revendications politiques et

¹ Oakley A, *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith, 1972

le concept de genre apparaît comme un puissant instrument rendant l'action de dénaturalisation sociale possible au niveau individuel et collectif.

- **Définition du féminisme** : « est une doctrine fondée sur l'égalité des sexes » (Dictionnaire Toupictionnaire, Dictionnaire de politique)

- **Objectifs du féminisme**:

- la défense des intérêts des femmes dans la société
- Amélioration et extension de leurs droits
- La fin de l'oppression et des discriminations dont les femmes sont victimes au quotidien
- Leur émancipation

Définition de la théorie féministe

La théorie féministe met au centre de ses préoccupations la distribution du pouvoir et des ressources entre hommes et femmes et les images et symboles associés aux deux sexes et à leurs relations. Elle met en question la séparation entre famille et travail ou entre domaine privé et domaine public qui fonda l'approche structuro-fonctionnaliste des rôles sexuels. Elle considère le genre comme une dimension fondamentale de toute organisation, au même titre que la classe, et comme une catégorie construite socialement aussi bien sur le lieu de travail, dans la famille, à l'école que dans les sphères économiques, politiques et culturelles².

Seulement, toutes les féministes ne formulent pas la même critique, selon qu'elles insistent sur les normes sociales qui gouvernent différemment chaque rôle de sexe, ou selon qu'elles vont plus loin en montrant aussi comment ces rôles s'articulent hiérarchiquement. C'est ainsi qu'on peut distinguer plusieurs courants du féminisme.

Section 1. CLASSIFICATION DU FEMINISME PAR COURANT POLITIQUE

Toutes les féministes ne formulent pas la même critique, selon qu'elles insistent sur les normes sociales qui gouvernent différemment chaque rôle de sexe, ou selon qu'elles vont plus loin en montrant aussi comment ces rôles s'articulent hiérarchiquement. C'est ainsi qu'on peut distinguer plusieurs courants du féminisme.

² R. Boudhon et al, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, éd Larousse VUEF, 2003, p.107.

Le concept genre est attribué à la deuxième du féminisme appelée féminisme radical. Il est à noter que les mouvements sociaux contemporains qui s'affirment « féministes » sont nés dans les années 60 aux USA et en Europe, autour du droit à disposer de son corps, de la liberté sexuelle, des luttes pour l'avortement ou pour un « travail égal » et un « salaire égal » pour les femmes et les hommes, ainsi qu'autour de la reconnaissance et critique à la fois du travail gratuit domestique des femmes. Ce sont les thèmes principaux, mais dès cette époque sont formulées des critiques très diverses à travers les différentes vagues du féminisme (notamment le féminisme radical porteur du concept de genre), sur la subordination des femmes dans tous les domaines. Le féminisme radical élabore le concept du « patriarcat » qui montre la domination des hommes dans tous les secteurs et structures de la société.

La conception radicale des rapports entre femmes et hommes est née grâce au dialogue critique entre le libéralisme, le marxisme et le féminisme³.

La classification des traditions ou des courants de pensée féministe présentée ici se réfère plus directement aux trois traditionnels clivages politiques : le courant libéral, le courant marxiste et le courant radical auxquels s'ajoutent deux courants d'influences apparus dans les années 80 et qui marquent actuellement fortement le mouvement : le courant post-féministe et l'éco-féminisme.

Ces courants de pensée cohabitent au sein des débats, comme en toute démarche démocratique. Cette prolifération des positions est majoritairement perçue comme salutaire par et pour le mouvement des femmes⁴.

Selon Francine Descarries, les différents courants se distinguent : (...) *par la lecture qu'ils font de la division sociale des sexes et de la problématique de la libération (...) par leur filiation théorique, leurs outils conceptuels et leur vision du monde (...) par le lieu ou la nature de leur regard, les dimensions d'analyse qu'elles privilégient (...) par les enjeux relationnels et sociopolitiques qu'ils font ou non surgir*⁵.

³ Lorena Parini, *Le système de genre : Introduction aux concepts et théories*, Seismo, 2006

⁴ Nicole Van Enis, *les termes du débat féministe*, une étude Barricade de 2010 soutenue par la communauté française de Belgique et la Région Wallone

⁵ DESCARRIES, Francine et Shirley ROY. *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Ottawa, documents de l'ICREF, n° 19, 1988

Les différentes tendances cherchent chacune à leur façon à comprendre pourquoi et comment les femmes occupent une position subordonnée dans la société. Chaque courant a une analyse des causes de la subordination des femmes et des stratégies de changement.

1. DIFFERENCES ENTRE FEMINISME EGALITAIRE ET FEMINISME ESSENTIALISTE

Schématiquement, les courants féministes se déclinent autour et à partir de la conception de l'égalité et de la conception des différences entre femmes et hommes. Les théories *différentialiste* et *universaliste* se développent dans les années 1970 en Occident, lors de l'explosion des mouvements féministes. Les courants dits « différentialistes » estiment que les femmes sont différentes des hommes par nature et que le féminisme doit revendiquer une valorisation des spécificités féminines afin qu'elles soient mises sur pied d'égalité avec les spécificités masculines. Ici, l'oppression des femmes est due à la dévalorisation de leurs aptitudes « naturelles ». En revendiquant l'existence d'une identité féminine et sa revalorisation, les théories différentialistes tendent à naturaliser les différences entre hommes et femmes (Collin, 2000 ; Delphy, 1998).

A l'opposé, les courants dits « *universalistes* » (ou « *égalitaristes* ») postulent que les rôles attribués aux femmes et aux hommes n'ont rien de « naturels », ils ne découlent pas de leurs différences morphologiques, mais sont le fruit d'une construction sociale. Cette approche considère donc que tous les êtres humains sont des individus égaux, et que leurs différences de sexe, comme de race ou de langue, sont insignifiantes. Elles prennent de l'importance dès le moment où elles sont structurées par un rapport de pouvoir. « **On ne naît pas femme, on le devient** » (Beauvoir, 1949), et on le devient à partir de la domination exercée par les hommes sur les femmes » (Collin, 2000, p.30).

2. LE FEMINISME LIBERAL

Le féminisme libérale précède les autres théories et est considéré comme féminisme de première vague. Son objectif est celui de réfuter les théories de l'infériorité naturelle des femmes utilisées pour légitimer leur subordination⁶. Ainsi, la subordination est considérée comme étant d'origine historique et non naturelle. Les inégalités sont résultantes des disfonctionnements sociaux de type : socialisation, éducation ou formation professionnelle différenciées, ou encore organisation étatique défailante.

Cette première vague de féminisme est bâti sur le modèle de pensée libérale : l'individu est rationnel. Il exerce ses capacités de rationalité de manière autonome, il est libre de son jugement. Ce féminisme parlait du vécu des femmes et de leurs revendications en termes d'égalité de droits entre hommes et femmes, car pour ces féministes, le sexe est un attribut secondaire ; femmes et hommes ont une valeur égale, ils sont équivalents, ils partagent les mêmes aspirations pour leur propre existence (bien-être économique, affirmation de soi etc.) et doivent donc avoir accès aux mêmes droits⁷.

Il fallait donc qu'au niveau formel, les femmes aient le droit de vote, la liberté d'accès aux études, l'autonomie économique, etc. qu'elles n'avaient pas au même titre que les hommes.

En dépit de la lutte menée dans cette vague de féminisme, le constat a été que l'égalité formelle dans le droit, ne pouvait à elle seule corriger la domination masculine dans ses expressions les moins visibles et les plus informelles ; en termes de résultat, cette lutte n'a pas garanti l'égalité entre hommes et femmes. La construction des inégalités de genre se fait à travers des canaux socioculturels que le niveau formel ne saurait prendre en charge. Il faut dans ces conditions tenir compte de différents réseaux sociaux, qui dans un espace ou une époque limite la rationalité et la liberté.

⁶Francine Descarries, op.cit

⁷Francine Descarries,op.cit

3. LE FEMINISME D'INSPIRATION MARXISTE

La deuxième pensée du féminisme est celle d'inspiration marxiste qui se fonde sur les thèses matérialistes, mais apportent des rectificatifs quant à la conception des relations sociales entre femmes et hommes. Le terme « matérialiste » indique de ce fait la primauté théorique accordée à la base matérielle de ces relations. Pour comprendre les processus de domination, il convient par conséquent d'étudier les conditions matérielles qui favorisent le développement des rapports sociaux spécifiques ; les représentations sociales sont des légitimations de ces rapports matériels. Si on parle alors de l'oppression des femmes, il est nécessaire de se concentrer sur les conditions économiques qui permettent une telle exploitation⁸.

La théorie marxiste a évolué et s'est détachée des thèses fondatrices. Ainsi, la discussion théorique sur les implications du marxisme dans la pensée féministe a permis de critiquer et de poursuivre l'analyse centrée sur le mode de production et sur les relations de genre⁹. Il s'est avéré important de continuer d'explorer les rapports entre le mode de production capitaliste et le patriarcat (domination masculine), en fonction de leur fluctuation historique tout en croisant les variables de sexe et de classe avec d'autres catégories comme celle de race/ethnie ou d'orientation sexuelle. En introduisant des réflexions croisées entre les contraintes du marché et d'autres paramètres (la reproduction ou le pouvoir dans la famille, par exemple), le radicalisme a contribué à nuancer l'explication unilatérale de l'infériorisation des femmes par les mécanismes du marché capitaliste¹⁰.

a. Le féminisme radical

Le féminisme radical remet en cause les structures et les fonctionnements sociaux d'une manière plus fondamentale que ne le fait l'approche libérale et refuse de subordonner le patriarcat ou encore la domination masculine au mode de production capitaliste¹¹.

⁸ Marta E. GIMINEZ, (2001), le capitalisme et l'oppression des femmes ; pour un retour à Marx, Actuel Marx, les rapports sociaux des sexes, n°30, PUF, Paris, pp.61-84

⁹ Stevi JACKSON and Jackie JONES, (1998), Thinking for ourselves : An introduction to feminist theorising, in Jackson and Jones Contemporary feminist theories, Edinburgh University Press, pp.1-11

¹⁰ Lorena Parini, op.cit

¹¹ Idem

Pour ce courant, ce n'est pas le système économique qui fonde l'oppression des femmes, mais un système social plus ample nommé patriarcat.

Le patriarcat est un mot très ancien, qui vient de la combinaison des mots grecs *pater* (père) et *Archie* (origine et commandement). Le patriarcat est donc, littéralement, l'autorité du père. Ce concept est attribué à la deuxième vague du féminisme apparue dans les années 1970. Dans son acception féministe, le patriarcat désigne une formation sociale où les hommes détiennent le pouvoir, ou encore, plus simplement : le pouvoir des hommes. Il est ainsi quasiment synonyme de « domination masculine » ou d'oppression des femmes.

4. LE FEMINISME RADICAL

Le féminisme radical remet en cause les structures et les fonctionnements sociaux d'une manière plus fondamentale que ne le fait l'approche libérale et refuse de subordonner le patriarcat ou encore la domination masculine au mode de production capitaliste¹².

Pour ce courant, ce n'est pas le système économique qui fonde l'oppression des femmes, mais un système social plus ample nommé patriarcat.

Le patriarcat est un mot très ancien, qui vient de la combinaison des mots grecs **pater (père)** et **archie** (origine et commandement). Le patriarcat est donc, littéralement, l'autorité du père. Ce concept est attribué à la deuxième vague du féminisme apparue dans les années 1970. Dans son acception féministe, le patriarcat désigne une formation sociale où les hommes détiennent le pouvoir, ou encore, plus simplement : le pouvoir des hommes. Il est ainsi quasiment synonyme de « domination masculine » ou d'oppression des femmes.

5. POST FEMINISME

C'est la déconstruction du féminisme : il interroge le féminisme traditionnel qui ne parle pas des femmes mais de la femme comme une entité unique.

Pour la pensée post-féministe, il n'y a pas de condition féminine commune ni d'oppression commune à toutes les femmes, mais bien une multitude de situations d'oppressions.

Pour le post-féminisme, il n'y a pas de « condition féminine » commune à toutes les femmes, pas d'oppression commune mais bien une multitude de situations d'oppressions. Cette position de non-politisation est déclinée sous forme de non-choix, de non-hiérarchisation des valeurs, caractéristiques de la post-modernité. Le post-féminisme est souvent qualifié de « non féministe » car ce courant remet en question l'idée même de toute lutte féministe basée sur un projet politique commun. En mettant en priorité la liberté individuelle et l'interchangeabilité des valeurs, sont mises de côté toutes analyses en termes collectifs, l'esprit de système fait place à la dimension du fragment¹³

¹³ Françoise Collin (1999), *Le différend des sexes*, Nantes, Éd. Pleins Feux

Le Mouvement « Queer »

Le mot Queer signifie étrange, bizarre. L'important pour « illes » est de ne pas être identifié par leur sexe biologique, d'où leur look non identifiable comme masculin ou féminin. Le courant Queer est en effet exemplatif de la déconstruction de la dichotomie sexuelle. Il rassemble ceux (ou celles) qui refusent la distinction homme/femme, et qui donc ne se situent pas dans l'hétérosexualité normative. Les identités dont nous parlent les féminismes et les post-féminismes queer ne sont pas les identités fixes, figées, se sont des « identités mouvantes » (Teresa De Laurentis), se sont celles des « nouveaux sujets nomades » (Rosi Braidotti), ce sont les « identités fracturées » des cyborgs (DonnaHaraway), les « identités déviantes » de la théorie Queer, des « identités non-naturelles mais construites » (Judith Butler), « post-nationales », « post-genres », « post-identitaires », etc.

L'hétéro normativité y est dénoncée comme un élément majeur de l'oppression des femmes et des humains dans leur ensemble. L'écrivaine Monique Wittig dont l'œuvre *La pensée straight* est présentée dans la mouvance Queer comme une référence capitale y développe des théories démontrant notamment en quoi l'hétérosexualité constitue un système politique.

Ce mouvement interpelle les féministes car, en centrant ses préoccupations sur la sexualité et la construction des genres, le mouvement Queer remet à l'intérieur du débat les préoccupations qui avaient divisé le mouvement des femmes, en particulier dans les années 80 : pornographie, prostitution et transgenrisme. Pour certain-es cependant, c'est la sexualité au complet qui bénéficie d'une attention nouvelle et d'une image plus positive. Renforcent ce discours qui se proclame « sex-positive » aux Etats-Unis, des écrits tels ceux des françaises Virginie Despentes, Marie-Hélène Bourcier ou encore Beatriz Preciado.

6. ECO-FEMINISME

De nouveaux enjeux de préservation de l'environnement et de lutte contre la destruction écologique apparaissent à la fin des années '70. Les féministes environmentalistes, appelées aussi écoféministes, établissent des liens entre l'oppression des femmes et celle de la nature, entre les destructions écologiques et la violence envers les femmes.

A la fin des années 70, Françoise d'Eaubonne¹⁴76, écrivait que le drame écologique découle directement du patriarcat, et plus précisément de deux faits qui se sont produits au début du néolithique : l'appropriation par les hommes de l'agriculture et la découverte du processus de paternité. Autrefois les femmes étaient non seulement « propriétaires » de leur corps, mais aussi des richesses agricoles (qui étaient les plus importantes). Le patriarcat a commencé avec l'appropriation de ces deux sources de richesse, la fertilité et la fécondité. A partir du moment où les hommes ont découvert qu'ils étaient des pères, alors qu'ils croyaient la femme en rapport avec une espèce de divinité qui les fécondait d'une manière ou d'une autre, ils ont décrété qu'ils étaient les propriétaires de cette fertilité. Cette mainmise des hommes sur la fertilité et la fécondité aurait abouti aux désastres écologiques actuels, avec l'inflation démographique d'une part et l'épuisement de sols nourriciers de l'autre.

Selon les éco féministes actuelles, le patriarcat continue à s'exprimer, avec la même logique criminelle et guerrière, à travers le pouvoir machiste, oppresseur et totalitaire des agro-industries, qui attaquent les fondements de la vie, dans son expression la plus symbolique et profonde : la fécondité du vivant.

Loin d'être homogène, cette nouvelle réflexion féministe développe conjointement des tendances plus politiques et des questionnements plus spirituels. L'éco féminisme du Sud entrelace anticapitalisme, justice sociale, écologie et spiritualité. Celles qui s'expriment en termes d'essence cosmique de la féminité forment des alliances avec les femmes du sud engagées dans des luttes contre la destruction des ressources naturelles. L'écrivaine et physicienne indienne Vandana Shiva défie

¹⁴ Françoise d'Eaubonne (1978), *Écologie/Féminisme, révolution ou mutation ?* Les éditions A.T.P., Paris.

l'OMC et les multinationales qui tentent d'accaparer les plantes, les forêts ou l'eau de son pays. Elle est une des figures les plus représentatives de ce mouvement¹⁵.

Les féministes environnementalistes imputent la responsabilité des catastrophes telles que Seveso en Italie (1976) ou Bhopal en Inde (1984) au système économique, qu'il soit capitaliste ou socialiste mais avant tout au système patriarcal qui étend sa violence à la nature et aux peuples.

D'une certaine manière, les éco féministes rejoignent ici les radicales en affirmant que les femmes doivent impérativement reprendre en mains la propriété de leur corps qui leur a été volée par le patriarcat. Il est pour elles urgent de relier la lutte pour les droits des femmes à celle pour la défense de la nature.

Section 2. CLASSIFICATION DU FEMINISME PAR VAGUE

Cette classification par « vagues » est avant tout descriptive et chronologique. Elle correspond à l'évolution de la pensée et de l'organisation du mouvement féministe. Elle met en évidence les problématiques et les nombreuses contradictions qui traversent les différentes époques. Elle fait apparaître le contenu des débats, les enjeux portant sur les droits civiques, la libération sexuelle, les violences dans la vie privée, etc.

¹⁵ Ainsi que l'ancienne Ministre de la Culture du Mali, Aminata Traoré ou Arundhati Roy, écrivaine indienne (L'écrivain-militant, Gallimard, 2003)

Tableau 1. Les vagues féministes allant de la fin du 19^{ème} siècle à aujourd'hui. Les acquis féministes de la révolution française et de la première moitié du 19^{ème} siècle sont classés en période « pré féministe ».

| | Période | Thèmes principaux / revendications / stratégies d'action | Résultats / Droits obtenus |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Période Pré-féministe | 1789-1830 | Droits des femmes et de la citoyenne. Émancipation par la formation et l'éducation. | La suppression des associations féministes (1794) ainsi que la répression des associations présocialistes (Les Saint Simoniens) et l'adoption du code civil napoléonien freinent pour longtemps toute acquisition des droits pour les filles et les femmes adultes. |
| Première vague | Fin 19 ^{ème} et 20 ^{ème} siècle | Égalité des droits civils, économiques et des droits politiques. Lutte pour l'accès des femmes à toutes les sphères de la société et pour la représentation des femmes. | Égalité civile, égalité de l'homme et de la femme dans le mariage, dans l'éducation. Égalité des droits politiques : droit de vote et éligibilité. Égalité salariale et égalité dans la profession. |
| Deuxième vague | <i>Le néo féminisme</i> débute après 1968, en France, dans les années 70' | L'autonomie est le mot clé de cette période. Auto-organisation et indépendance politiques, sociales et économiques, refus de la représentation politique : la démocratie est une production patriarcale, il faut refonder la démocratie autrement, en incluant les femmes. Libération sexuelle et individuelle. | Droit à l'avortement, droit à la contraception. Reconnaissance de la violence dans la sphère privée (exprimée notamment par le slogan de mai 68 : <i>Le privé est politique</i>) Le modèle familial éclate : reconnaissance d'autres modes de vie pour les femmes (le célibat, la cohabitation, les lesbiennes). Mise en évidence de la double journée : une discrimination injustifiable qui a de grandes conséquences. |
| Troisième vague | Depuis les années 80 | Reconnaissance de l'existence d'une violence d'État, notamment à travers la tolérance des États pour les violences privées. Développement du concept d' <i>empowerment</i> et de <i>genre</i> . | Reconnaissance spécifique du droit des femmes au travers des <i>droits de l'homme</i> (que l'on devrait voir systématiquement appelés <i>droits humains</i> puisque le mot existe). La mondialisation, les rapports nord/sud élaborent des concepts qui intègrent les femmes comme agents de développement prioritaire. |

Section 3. DU COURANT FEMINISME AU CONCEPT GENRE

1. Décennie des femmes (1975-1986)

La décennie 1970 a été importante pour les femmes. C'est pendant cette période que les femmes s'organisent en mouvement, partout à travers le monde. Le milieu du développement international n'échappe pas à l'influence croissante du mouvement féministe. La préoccupation des femmes dans le développement apparaît pour une première fois comme une préoccupation mondiale avec la proclamation en 1975, de l'Année internationale des femmes, et du déroulement de la première Conférence internationale des femmes à Mexico. Celle-ci a été suivie de la proclamation de la Décennie internationale des femmes (1976-1985).

Cette approche découle des travaux d'une économiste, Ester Boserup, qui, dans un ouvrage qui fait date, *Women's Role in Economic Development* (1970), a expliqué qu'on méconnaissait les contributions des femmes et que le développement en souffrait. Il s'agissait de rendre le développement plus efficace et plus réel en faisant participer les femmes aux processus existants de développement.

Au cours des années soixante-dix, les Nations Unies abandonnent leurs stratégies basées sur la modernisation des économies du tiers-monde. Ils réalisent que « l'oubli » des femmes pourrait être à l'origine de leur échec. Ils voient dans l'engagement des femmes une façon de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de développement (St-Hilaire, C. dans Relais-Femmes, 1997).

L'amélioration de la productivité des femmes devient alors un des buts du développement traditionnel. En 1976, les Nations Unies créent un Fond de développement réservé aux femmes (UNIFEM), afin de permettre aux femmes l'accès aux grandes conventions et conférences internationales. C'est à partir de cette période que le féminisme au Sud a pris son envol.

Depuis la Décennie internationale des femmes, on considère, face à la pauvreté des femmes, que l'exclusion de celles-ci du processus de développement constitue un véritable problème. Diverses approches sont alors apparues pour tenter de remédier au problème. L'approche de « **l'intégration des femmes dans le développement**

»(IFD), comme son nom l'indique, vise à intégrer les femmes au processus de développement, sans pour autant remettre en question le modèle de développement dans lequel on voulait les intégrer. Cette approche est liée à « l'approche anti-pauvreté » qui, reconnaissant le rôle de production des femmes, vise à améliorer leurs conditions de vie à travers de petits projets générateurs de revenus, en lien avec leur rôle traditionnel. Désormais, la formation en matière de genre et l'analyse de la problématique hommes-femmes sont considérés comme des outils indispensables du développement.

2. Approche genre et développement

Durant les années 1980, apparaît une deuxième approche, celle du « Genre et développement » (GED) ou « Gender and Development » (GAD). Elle se focalise sur les relations entre les hommes et les femmes comme objet, sur les relations inégales comme problème, sur le développement soutenable et équitable comme objectif et sur le pouvoir des groupes désavantagés (avec un accent sur les besoins stratégiques du genre) (Moser, 1993 ; Razavi et Miller, 1995).

L'approche Genre Et Développement comporte trois grands principes (CEDPA, 1997) :

- Hommes et femmes créent la société et la perpétuent, et conditionnent la répartition des tâches. Cependant, les bénéfices et les souffrances sont mal partagés. Il faut donc accorder plus d'importance aux femmes parce qu'elles ont été plus désavantagées que les hommes.

- Hommes et Femmes ont des rapports différents avec la société et, malgré une certaine interdépendance, fonctionnent souvent dans des secteurs différents de la communauté. C'est pourquoi leurs priorités et leurs perspectives sont différentes. A cause du rôle des genres, les hommes peuvent borner ou élargir les options des femmes.

- Le développement se répercute de façon différente sur les hommes et sur les femmes, et les femmes et les hommes exercent une influence différente sur les projets. Les deux doivent participer à l'identification des problèmes et des solutions si l'on veut faire avancer les intérêts de la communauté.

L'approche GED a été aux fondements de deux conférences importantes pour la reconnaissance des enjeux du genre sur le plan international : la Conférence des

Nations Unies sur la Population et le Développement (Le Caire, 1994) et la Conférence Mondiale sur les Femmes (Pékin, 1995).

La Conférence du Caire a marqué un moment important puisque son plan d'action comporte des éléments fondamentaux sur les droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive. Cette Conférence a marqué l'abandon d'une approche en termes de contrôle de la reproduction démographique pour une conception qui privilégie le droit de chacun-e à maîtriser sa fécondité et à réaliser sa vie reproductive dans un état satisfaisant de santé physique, sociale et mentale.

La Conférence mondiale sur les femmes (Pékin, 1995)

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a eu lieu à Pékin en septembre 1995, s'est attachée à élaborer un nouveau programme d'action afin de réaliser ou d'approfondir les objectifs fixés depuis 1975. Une importante mobilisation de certains gouvernements et des organisations de la société civile a permis des acquis essentiels.

Véritable charte refondatrice des droits des femmes, la Déclaration de Pékin consolide et précise le travail engagé vingt ans plus tôt. Les gouvernements reconnaissent que « l'égalité des droits, des chances et de l'accès aux ressources, le partage égal des responsabilités familiales et un partenariat harmonieux entre les femmes et les hommes sont essentiels à leur bien-être et à celui de leurs familles ainsi qu'à l'affermissement de la démocratie ». La Conférence de Pékin proclame que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition essentielle du développement durable, de la paix et de la démocratie. Douze objectifs stratégiques sont identifiés, qui requièrent des actions spécifiques des gouvernements.

Le Programme d'Action de Pékin : 12 objectifs stratégiques

Souvent appelé aussi « Plateforme de Pékin », le Programme d'action, adopté à l'unanimité par les 189 Etats présents, définit douze domaines prioritaires d'intervention, qui se déclinent en un ensemble d'objectifs stratégiques et de mesures à prendre.

- ▶ 1/ Lutter contre la pauvreté croissante des femmes.
- ▶ 2/ Favoriser l'égal accès à l'éducation et à la formation.
- ▶ 3/ Favoriser l'égal accès aux soins et aux services sanitaires.
- ▶ 4/ Lutter contre la violence à l'égard des femmes.
- ▶ 5/ Combattre les effets des conflits armés sur les femmes.
- ▶ 6/ Promouvoir l'égalité au sein des structures et des politiques économiques, l'égal accès à toutes les formes d'activité de production et aux ressources.
- ▶ 7/ Encourager le partage du pouvoir et la prise de décision.
- ▶ 8/ Promouvoir les mécanismes de promotion de la femme.
- ▶ 9/ Assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et les carences de la promotion et de la protection de ces droits.
- ▶ 10/ Lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégalité d'accès et de participation des femmes dans la communication (notamment les médias).
- ▶ 11/ Favoriser l'égal accès à la gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement.
- ▶ 12/ Abolir la discrimination à l'égard des petites filles et les violations de leurs droits fondamentaux.

Si certains de ces objectifs - par exemple en faveur de la santé de la reproduction ou de la lutte contre les violences faites aux femmes - font l'objet de controverses dans leur formulation et/ou dans leur contenu idéologique, le Programme d'action adopté à Pékin constitue toutefois un progrès fondamental dans la mesure où il met en avant l'importance de l'égalité des genres dans le processus de développement.

Ce Programme devient alors un cadre de référence, tant pour l'action gouvernementale nationale, que pour celle des organisations de la société civile et des partenaires du développement. Pour la première fois, les signataires s'engagent à inclure effectivement l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de leur action gouvernementale. L'approche intégrée ou transversale de

l'égalité des genres - notion anglo-saxonne de « gendermainstreaming » - consiste à reconnaître qu'en raison de facteurs historiquement et socialement construits, les femmes et les hommes ont des besoins et des priorités différents, qu'ils et elles font face à des contraintes différentes et qu'en raison de facteurs sociaux, économiques, culturels, leurs aspirations et contributions au développement ne s'expriment pas automatiquement de la même façon. Or, cette prise en compte transversale des relations entre femmes et hommes ne doit pas exclure le renforcement des appuis spécifiques en direction des femmes.

3. OMD comme cadre de référence international en 2000

En continuité de l'approche GED et après la Plateforme de Pékin, la question de l'égalité des genres est intégrée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En l'an 2000, lors du Sommet du Millénaire, l'Organisation des Nations Unies et ses États membres ont adopté huit grandes orientations pour l'élimination de l'extrême pauvreté dans le monde. Ces OMD sont liés à des cibles à atteindre dans un délai précis, soit quinze ans. Les cibles permettent de mesurer les progrès dans la lutte contre la pauvreté. Ces progrès sont évalués du point de vue de la diminution de la famine et de la mortalité infantile, de l'augmentation de la richesse et du niveau d'éducation pour tous. Ils se mesurent également par l'amélioration des conditions de santé ainsi que par la promotion de l'égalité des sexes, du respect de l'environnement et de la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Les 191 États membres de l'ONU, les agences de l'ONU et les instances commerciales et financières internationales encouragent les OMD en souscrivant aux termes mis en place pour l'atteinte des OMD en 2015. (ONU, 2010)

L'OMD 3 : Promotion de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes

Cet objectif énonce de façon claire que sans l'égalité entre les sexes, il est impossible de réellement diminuer la pauvreté, la faim et la maladie. Il mentionne que les femmes doivent avoir des pouvoirs décisionnels sur leur vie équivalents à ceux des hommes pour leur permettre d'accéder à une autonomie complète. Sachant que le taux de scolarisation est beaucoup plus faible chez les jeunes filles que chez les garçons, l'ONU considère qu'il fallait se fixer des cibles dans ce domaine. La cible proposée en l'an 2000 visait à éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires pour 2005 si possible, et à tous les niveaux

de l'enseignement en 2015 au plus tard. L'ONU propose de mesurer cette cible à l'aide de trois indicateurs. Le premier étant le calcul du nombre de garçon versus le nombre de filles dans les systèmes d'éducation primaire, secondaire et tertiaire. Le second indicateur propose de calculer le nombre de femmes ayant une rémunération dans le secteur non agricole. Le dernier porte sur la proportion de femmes détenant des sièges dans les parlements nationaux. Sur le site Internet de l'ONU où l'on retrouve l'information sur les OMD, une mention fait état du fait les femmes sont peu rémunérées pour leur travail, qu'elles travaillent dans de nombreux secteurs non officiels et que la pauvreté est un obstacle sérieux par rapport à l'éducation des filles, ce qui est un frein majeur à l'autonomisation des femmes (ONU, 2010).

Depuis que les OMD ont été conçus, les mouvements de femmes et les agences spécialisées des NU rappellent inlassablement les limites de l'OMD 3. En effet, les OMD ignorant la dimension genre constituent un recul par rapport aux droits élaborés dans la Plateforme d'Action de Beijing et la Déclaration du Caire.

En outre, l'objectif 3 a été traduit de manière très sélective et partielle en quatre indicateurs et une seule cible. Enfin, aucun des autres objectifs ne tient compte de la dimension du genre, ni dans l'analyse des causes des problèmes, ni dans la présentation de réponses adéquates pour les populations dans leur ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels ou ouvrages synthétiques de référence sur le genre

- ACHIN Catherine et LEVEQUE Sandrine, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 2006
- BARD Christine, *Les femmes dans la société française au 20^{ème} siècle*, Paris, Armand Colin, 2001
- BARD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine, *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004
- BERENI, Laure, CHAUVIN, Sébastien, JAUNAIT, Alexandre, et REVILLARD, Anne (2008), *Introduction aux GenderStudies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, de Boeck.
- BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Hommes, femmes, quelle égalité ? Ecole, travail, couple et espace public*, Paris, Editions de l'Atelier / Editions Ouvrières, Paris, 2002
- BOURDIEU Pierre. *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
- BOZON Michel, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2005
- EPHESIA, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 1995

Rapports sociaux de sexes / Féminin : synthèses

- *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, «Masculin-féminin», n° 83, juin 1990 et n° 84, septembre 1990.
- Agacinski (Sylviane). *La Politique des sexes*, Paris, Seuil, 1998.
- Ballmer-Cao (Thanh-Huyen) et Gonik (Viviane) [dir.]. *Hommes / femmes : métamorphoses d'un rapport social*, Paris, Georg, 1998.
- Baudino (Claudie). *Politique de la langue et différence sexuelle*, Paris.
- Blöss (Thierry) (dir). *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2001.
- Blöss (Thierry) etFrickey (A.). *La Femme dans la société française*, Paris, PUF, coll. Que sais-je, 2001.
- Bourdieu (Pierre). « La domination masculine », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 84, 1990, pp. 2-31.
- Collectif. *L'Arraînement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS, 1985.
- Charpentier (Isabelle). « Genre et rapports sociaux de sexe », in *Les Cahiers Français*, « Comprendre la société », n° 326, Paris, La Documentation Française, juin 2005.
- Commaille (Jacques). *Les Stratégies des femmes. Travail, famille et politique*,

Paris, La Découverte, 1993.

- Coslin (Pierr G.), Lebovici (Serge), Stork (Hélène E.) [dir.]. *Garçons et filles, hommes et femmes. Aspects pluridisciplinaires de l'identité sexuée*, Paris, PUF, 1997.
- Dauphin (Cécile) et Farge (Arlette) [dir.]. *De la Violence et des femmes*, Paris, Presses Pocket, coll. Agora, 1997.
- Delphy (Christine). *L'Ennemi principal*, volume 1 *Economie politique du patriarcat* et volume 2 *Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2002.
- Ducros (A.) et Panoff (M.) [dir.]. *La Frontière des sexes*, Paris, PUF, 1995.
- *Esprit*, numéro spécial «Masculin-féminin», n° 196, novembre 1983.
- Fauré (Christine). [dir.]. *Encyclopédie politique et historique des femmes : Europe, Amérique du Nord*, Paris, PUF, 1997, 904 pp.
- Fougeyrollas-Schwebel (Dominique), Planté (Christine), Riot-Sarcey (Michèle), Zaïdman (Claude) [dir.]. *Le Genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Fraisse (Geneviève). *La Différence des sexes*, Paris, PUF, 1996.
- Frisque (Cécolène). *L'Objet femme*, Paris, La Documentation française, 1997.
- Gaspard (Françoise) [dir.]. *Les Femmes dans la prise de décision*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Geary (D.C.). *Hommes, femmes. L'évolution des différences sexuelles humaines*, De Boeck, 2003.
- Goffman (Erving). *L'Arrangement entre les sexes*, Paris, La Dispute, 2002.
- Goffman Irving, « La ritualisation de la féminité », in Goffman Irving, *Les moments et leurs hommes*, Textes recueillis et présentés par Yves Winkin, Paris, Seuil / Minuit, 1988
- Guillaumin (Christine). *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Côté-femmes, 1992.
- Héritier (Françoise). *Masculin / féminin I. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- Héritier (Françoise). *Masculin / féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Rapports sociaux de sexes : Histoire - Socio-histoire

- Abbott (Elizabeth), Noyart (Paule). *Histoire universelle de la chasteté et du célibat*, Paris, Fides, 2001.
- Abbott (Elizabeth). *Une Histoire des maîtresses*, Paris, Fides, 2004.
- Ariès (Philippe) et Duby (Georges) [dir.]. *Histoire de la vie privée - De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Seuil, 1985-1987, 5 tomes.
- Aron (Jean-Paul). *Misérable et glorieuse, la femme au XIXème siècle*, Paris, Fayard, 1980.
- Auslander (Leora), Zancarini-Fournel (Michelle) [dir.], *Différence des sexes et protection sociale (XIXe - XXe siècles)*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1995.
- Bard (Christine). *Les Garçonnes - Modes et fantasmes des années folles*, Paris, Fayard, 1998.
- Bechtel (G.). *Les Quatre femmes de Dieu. La putain, la sorcière, la sainte et Bécassine*, Paris, Plon, 2000.
- Capdevila (Luc) [dir.], *Le genre, face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen Age à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

- Capdevila (Luc), Bergère (Marc). *Genre et événement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- Capdevila (Luc), « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième Siècle*, n° 75, juillet-septembre 2002.
- Capdevila (Luc), Rouquet (François), Virgili (Fabrice), Voldman (Danièle). *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot, 2003.
- Collectif. *Femmes et histoire*, Paris, Plon, 1993.
- Collins-Weitz (Margaret). *Les Combattantes de l'ombre. Histoire des femmes dans la Résistance*, Paris, Albin Michel, 1997.
- Corradin (Irène) et Martin (Jacqueline) [dir.]. *Les Femmes, sujets d'histoire*, Toulouse, Presses Universitaire du Mirail, 2000.
- Dall'ava-Santucci (Josette). *Des Sorcières aux mandarines. Histoire des femmes médecins*, Paris, Calmann-Lévy, 2004.
- Dauphin (Cécile), Farge (Arlette), *Séduction et sociétés - Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001.
- Dauphin (Cécile), Farge (Arlette), Fraisse (Geneviève) et alii. « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », in *Annales E.S.C.*, mars-avril 1986, n° 2, pp. 271-293.
- Duby (Georges) et Perrot (Michelle) [dir.]. *Femmes et histoire*, Paris, Plon, 1993.
- Duby (Georges) et Perrot (Michelle) [dir.]. *L'Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1992 (5 volumes).
- Duby (Georges). *Mâle Moyen Âge. De l'amour et autres essais*, Paris, Flammarion, 1988.
- Duhet (Paule-Marie). *Les Femmes et la Révolution, 1789-1794*, Paris, Gallimard, coll. Archives, 1971.
- Fraisse (Geneviève). *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1998.
- Genèses, «Femmes, genre, histoire», n°6, 1991.
- Ginzburg (Carlo). *Les Batailles nocturnes. Sorcellerie et rituels agraires en Frioul XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Verdier, 1980.
- Godineau (Dominique). *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989.
- Gutmann (M.) [dir.]. *Changing Men and Masculinities in Latin America*, Durham, Duke University Press, 2003.
- Haase-Dubosc (Danielle) et Viennot (Eliane). *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, Paris, Rivages, 1991.
- Hoffmann (P.). *La Femme dans la pensée des Lumières*, Paris, Ophrys, 1977.

Hommes et masculinités

- Ayral S., « Sanctions et genre au collège », *Socio-Logos. Revue de l'association française de sociologie*, n°5, 2010
- Connel R., Messerschmidt J., Hegemonic masculinity. Rethinking the Concept », *Gender and Society*, 19 (6), 2005
- Connel R., *The men and the boys*, U. of California Press, 2000
- Cornwall A., « Men, masculinity and 'gender in development » , 5(2), 1997
- Dulong D, Guionnet C., Neveu E., dir., *Boys don'tcry ! Les coûts de la domination masculine*, Rennes, PUR, 2012.
- Kimmel M., Hearn J., *Handbook of Studies on Men and Masculinities*, Sage, 2005

- Kimmel M. S. & Aronson M., Dir., *Men and Masculinities : a social, cultural and historical encyclopedia*
- Kimmel M., *Guyland : The perilous World Where Boys Become Men*, New York : Harper, 2008
- Godelier (Maurice). *La Production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris, Fayard, 1982.
- Gauthier (Marie-Véronique), *Le Coeur et le corps - Du masculin dans les années soixante - Des hommes écrivent à Ménie Grégoire*, Paris, Editions Imago, 1999.
- La Cecla (Franco), *Ce qui fait un homme*, Paris, Liana Levi, 2002
- Manninen et al., « Earn Yo' Respect in the Status Struggle of Finnish School Noys », *Men and Masculinities*, 2010
- *Men and Masculinities* (Revue partiellement en ligne)
- Welzer-Lang (Daniel), Le Quentrec (Yannick). *Les Hommes entre résistance et changement*, Paris, Aleas Editeur, 2005.
- Welzer-Lang (Daniel) dir., *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, PU Mirail, 2000
- Welzer-Lang(Daniel). *Les Hommes aussi changent. Que pensent les hommes des femmes*, Paris, Payot, 2004

Rapports sociaux de sexes hors France/ Etudes de cas

- -Ilboudo M., *Droit de cité. Etre femme au Burkina Faso*, ed. du Remue ménage, 2006
- -Keddie N., *Women in the Middle East. Past and Present*, Princeton U. Press, 2007
- -Locock T. dir., *Genre et sociétés en Afrique*, Cahiers de l'INED, 2007
- Mead (Margaret). *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, coll. Terre Humaine, 1963.
- Miceli (Sergio). « Division du travail entre les sexes et division du travail de domination : une étude clinique des Anatoliens au Brésil », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1975, n° 5-6, pp. 162-182.
- Thompson E., *Colonial citizens. Republican, Rights, paternal privilege and gender in french Syria and Lebanon*, NY, Columbia U. Press, 2000

Genre et espace domestique

- Audibert (Agnès). *Le Matriarcat breton*, Paris, PUF, 1984.
- Barrère-Maurisson (Marie-Agnès). *La Division familiale du travail. La vie en double*, Paris, PUF, 1992.
- Battagliola (Françoise). «Mariage, concubinage et relations entre les sexes. Paris 1880-1890», in *Genèses*, n° 18, 1995.
- Béaur (G.), Dessureault (C.), Goy (J.) [dir.]. *Familles, terre, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVIIe-XXe siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- Belotti (Elena Gianini). *Du Côté des petites filles*, Paris, Editions des Femmes, 1974.
- Bologne (Jean-Claude). *Histoire du célibat*, Paris, Fayard, 2004.
- Boltanski (Luc). *La condition foetale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, 2004.

- Bordeaux (Michèle), *La Victoire de la famille dans la France défaite, Vichy 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2002.
- Bourdieu (Pierre). *Le Bal des célibataires - Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, coll. Points Essais, 2002.
- Bozon (Michel). « Apparence physique et choix du conjoint », in Hibert (T.), Roussel (L.) [dir.]. *La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés*, Paris, PUF-INED, 1991.
- Bozon Michel et Villeneuve-Gokalp Catherine, « Les parents favorisent-ils également l'émancipation des garçons et des filles ? », *Recherches et prévisions*, CNAF, n°40, 1995, pp. 65-77
- Bozon (Michel), Héran (François). *Le Choix du conjoint*, Paris, La Découverte, 2006.
- Cardon (Dominique). « « Chère Mémie... » - Emotions et engagements de l'auditeur de Mémie Grégoire », in *Réseaux*, n° 70, 1995.
- Chalvon-Demersay (Sabine). *Concubin-Concubine*, Paris, Seuil, 1983.
- Chaumier (S.). *L'Amour fissionnel ou le nouvel ordre amoureux*, Paris, Fayard, 2004.
- Commaille (Jacques), Strobel (Pierre), Villac (Michel). *La Politique familiale*, 200.
- Darmon (Muriel), « La socialisation entre famille et école. Observation d'une classe de première année de maternelle », *Sociétés et Représentations*, n° 11, février 2001, pp. 517-538
- Delumeau (Jean) et Roche (Daniel). *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990.
- De Singly François, Passeron Jean-Claude, « Différences dans la différence. Socialisation de classe et socialisation sexuelle », *Revue française de science politique*, n° 1, 1984, pp. 48-78
- Donzelot (Jacques). *La Police des familles*, Paris, Minuit, 1977.
- Duby (Georges). *Le Chevalier, la femme, le prêtre. Le mariage dans la France féodale*, Paris, Hachette, 1981, en poche, coll. Pluriel.
- Duret (P.). *Les Jeunes et l'identité masculine*, Paris, PUF, 1999.
- Dworkin (Robert). « La controverse sur l'avortement aux Etats-Unis », in *Esprit*, octobre 1989, pp. 64-84.
- Ensellem (Cécile). *Naître sans mère ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- Falconet (Georges) & Lefaucheur (Nadine). *La Fabrication des mâles*, Paris, Seuil, 1975.
- Flandrin (Jean-Louis). *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976.
- Galude (M.) et Singly (François de). « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », in *Economie et Statistique*, n° 187, 1986.
- Gauthier (Xavière). *Paroles d'avortées. Quand l'avortement était clandestin*, Paris, La Martinière, 2004.
- Giet (Sylvette), *Nous Deux 1947-1997. Apprendre la langue du cœur*, Éditions Peeters-Vrin, 1997.
- Godelier (Maurice). *Métamorphose de la parenté*, Paris, Fayard, 2004.
- Herpin (Nicolas). « La taille des hommes. Son incidence sur la vie en couple et la carrière professionnelle », in *Economie et statistique*, n° 361, 2003.
- Hibert (T.), Roussel (L.) [dir.]. *La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés*, Paris, PUF-INED, 1991.

- **Genre et éducation**

- Baudelot (Christian) et Establet (Roger). *Allez les filles !*, Paris, Seuil, 1992.
- Baudoux (Claudine) et Zaidman (Claude) [dir.]. *Egalité entre les sexes : mixité et démocratie*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Collin(Françoise) [dir.]. *Le Sexe des sciences : les femmes en plus*, Paris, Autrement, 1992.
- D'Souza (Dinesh). *L'Education contre les libertés. Politiques de la race et du sexe sur les campus américains*, Paris, Gallimard, 1993.
- Duru-Bellat (Martine). *L'Ecole des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux*, Paris, L'Harmattan, 1990, rééd. 1997.
- Ferrand (Michèle), Imbert (Françoise) et Marry (Catherine). « Éducation : recul des discriminations ? Cours d'excellence scientifique : une brèche dans la domination masculine », in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 835, 2000.
- Ferrand (Michèle), Imbert (Françoise) et Marry (Catherine). *L'Excellence scolaire : une affaire de famille. Le cas des normaliennes et normaliens scientifiques*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Houbré (Gabrielle). *La Discipline de l'amour. L'éducation des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997

Genre et politique

- Achin (Catherine), Paoletti (Marion), « Genre et construction de liste : sélection et recrutement pratique des femmes candidates aux élections municipales de 2001 », in Sawicki (Frédéric) [dir.] *La Mobilisation électorale municipale. Permanences et mutations*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 2004.
- Amar (Micheline) [dir.]. *Le Piège de la parité. Arguments pour un débat*, Paris, Hachette, 1999.
- Ballmer-Cao (Thanh-Huyen), Mottier (Véronique), Sgier (Léa) [dir.]. *Genre et politique, débats et perspectives*, Paris, Gallimard, 2000.
- Bard (Christine), Baudelot (Christian), Mossuz-Lavau (Janine) [dir.]. *Quand les femmes s'en mêlent - Genre et pouvoir*, Paris, Editions de La Martinière, 2004.
- Chaperon (Sylvie). *Les Années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.
- Del Re (A.) et Heinen (Jacqueline). *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des Etats-providence et de la représentation politique en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Djider (Zohor) et Ravel (Claire). *Femmes et Hommes, Regards sur la parité*, Paris, INSEE, 2004.
- Dulong (Delphine), « Des actes d'institution d'un genre particulier. Les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945 et 2001) », in Lagroye (Jacques) dir., *La politisation*, Paris, Belin, 2003.
- Dulong (Delphine), Matonti (Frédérique.), « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », in Sawicki (Frédéric) [dir.] *La Mobilisation électorale municipale. Permanences et mutations*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 2004.
- Elias (Norbert), « Les transformations de la balance des pouvoirs entre les sexes. Etude sociologique d'un processus à travers l'exemple de l'Etat romain antique », *Politix*, « La cause des femmes », n°51, janvier 2001, pp. 15-53
- Fraisse (Geneviève). *La Raison des femmes*, Paris, Plon, 1992.

- Fraisse (Geneviève). *Muse de la Raison. La démocratie exclusive et la différence des sexes*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989.
- Freedman (J.). *Femmes politiques : mythes et symboles*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 1997.
- Gaspard (F.), Servan-Schreiber (C.), Le Gall (A.). *Au pouvoir, citoyennes ! Liberté, égalité, parité*, Paris, Seuil, 1992.
- Gillot (D.). *Vers la parité en politique*, rapport au Premier Ministre, septembre 1999.
- Guéraiche (William). *Les Femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, Paris, Editions de l'Atelier, 1999.
- Halimi (Gisèle). *La Parité dans la vie politique*, Paris, La Documentation française, 1999.
- Halimi (Gisèle) [dir.]. *Femmes. Moitié de la terre, moitié du pouvoir. Plaidoyer pour une démocratie paritaire*, Paris, Gallimard, 1994.
- Helft-Malz (Véronique), Lévy (Paule-Marie), *Les Femmes et la politique française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-Je », 2000.
- Inglehart R., Norris P. (2000), « The Developmental Theory of the Gender Gap : Women and Men's Voting Behaviour in Global Perspective », *International Political Science Review*, 21(4), p.441-462.
- Jenson (Jane) et Sineau (Marianne). *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de la FNSP, 1995.
- Lagrave (Rose-Marie). «Une étrange défaite. La loi constitutionnelle sur la parité», in *Politix*, numéro spécial «La cause des femmes», vol. 13, n° 51, 2000, pp. 113-141.
- Latté (Stéphane) et Fassin (Eric), « La galette des reines. Des femmes en campagne », in Sawicki (Frédéric) [dir.] *La Mobilisation électorale municipale. Permanences et mutations*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 2004.

Genre et sexualité

- *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, «Le commerce des corps», n° 104, 1994.
- *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, «Sur la sexualité», n° 128, juin 1999.
- André (J.). *Aux origines féminines de la sexualité*, Paris, PUF, 2004.
- Ariès (Philippe) et Béjin (André) [dir.]. «Sexualités occidentales», *Communications*, n° 35, Paris, Seuil, coll. Points, 1982.
- Bajos (Nathalie), Bozon (Michel), Ferrand (Alexis), Giami (Alain) et Spira (Alfred). *La Sexualité au temps du sida*, Paris, PUF, 1997.
- Balazs (Gabrielle). «Backstreets. Le marché de la prostitution», in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 104, 1994.
- Bastien (D.), Bozon (Michel), Chaumont (J.-M.), Marquet (J.) [dir.]. *Normes et conduites sexuelles. Approches sociologiques et ouvertures pluridisciplinaires*, Académia-Bruylant, 2004.
- Baudry (Patrick). *La Pornographie et ses images*, Paris, Armand Colin, 1997.
- Baulieu (E.-E.), Héritier (Françoise), Léridon (H.) [dir.]. *Contraception : contrainte ou liberté*, Paris Odile Jacob, 1999.
- Béjin (André). *Le Nouveau tempérament sexuel. Essai sur la rationalisation et la démocratisation de la sexualité*, Paris, Kimé, 1990.

- Bologne (Jean-Claude). *La Naissance interdite : stérilité, avortement, contraception au Moyen-Age*, Paris, Olivier Orban, 1988.
- Borillo (D.), Lochak (D.) [dir.], *La liberté sexuelle*, Paris, PUF, 2005.
- Bouchard (Julie), Froissart (Pascal), « L'événement médiatique « Rapport Hite » en 1976 », in *Revue MEI* (L'Harmattan), n° 20, 2004.
- Bourcier (Marie-Hélène). « Pipe d'auteur. La « nouvelle vague pornographique française » et ses intellectuels », in *Revue MEI* (L'Harmattan), n° 20, 2004.
- Bozon (Michel), Léridon (H.) [dir.]. *Sexualité et sciences sociales*, Paris, INED-PUF, 1993.
- Bozon (Michel). « Les significations sociales des actes sexuels », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 128, juin 1999, pp. 3-23.
- Bozon (Michel). *Sociologie de la sexualité*, Paris, Nathan, coll. 128, 2002.
- Brenot (P.) [dir.]. *Dictionnaire de la sexualité humaine*, Paris, L'Esprit du temps, 2004.
- Calvez (Marcel). *La Prévention du sida. Les sciences sociales et la définition du risque*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- Casta-Rosaz (Fabienne), *Histoire de la sexualité en Occident*, Paris, La Martinière, 2004.
- Chaperon (Sylvie). « Kinsey en France : les sexualités féminine et masculine en débat », in *Le Mouvement social*, n° 198, 2002, pp. 91-110.
- Charrier-Vozel (Marianne) et Damian-Gaillard (Béatrice). « Sexualité et presse féminines. Eros au pays du dévoilement de soi », in *Revue MEI* (L'Harmattan), n° 20, 2004.
- Clio Histoire, Femmes et Sociétés. *Prostituées*, Presses Universitaires du Mirail, 2003.
- Corbin (Alain). *Les Filles de noce - Misère sexuelle et prostitution au XIXème siècle*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1989.
- Cromer (Sylvie). *Le Harcèlement sexuel en France. La levée du tabou (1985-1990)*, Paris, La Documentation Française, 1995.
- Damian-Gaillard (Béatrice) et Soulez (Guillaume). « L'alcôve et la couette. Presse féminine et sexualité : l'expérience éphémère de *Bagatelle* (1993-1994) », in *Réseaux*, n° 105, 2001.
- Dardigna (Anne-Marie). *Les Châteaux d'Eros ou les infortunes du sexe des femmes*, Paris, Maspero, 1980.
- Darmon (Pierre). *Le Tribunal de l'impuissance. Virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France*, Paris, Seuil, 1980.
- Détrez (Christine). « Du quiproquo au monologue ? Rapports sexuels et rapports de sexe dans la littérature féminine contemporaine », in *Revue MEI* (L'Harmattan), n° 20, 2004.
- Dorais (M.). *Les Cowboys de la nuit. Travailleurs du sexe en Amérique du Nord*, Paris, H&O Editions, 2003.
- Dorais (M.). *La mémoire du désir. Du traumatisme au fantasme*, Montréal, Typo, 2004.
- Douglas (Mary). *De la Souillure. Essai sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2001.
- Duby (Georges). [dir.]. *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1991.
- Fausto-Sterling (A.). *Sexing the Body : Gender Politics and the Construction of Sexuality*, New York, Basic Books, 200.

- Flandrin (Jean-Louis). *Le Sexe et l'Occident. Evolution des attitudes et des comportements*, Paris, Seuil, 1981.
 - Flandrin (Jean-Louis). *Les Amours paysannes aux XVIe-XIXe siècles*, Paris, Julliard, coll. Archives, 1974.
 - Flandrin (Jean-Louis). *Un Temps pour embrasser. Aux origines de la morale sexuelle occidentale (VI-XIème siècles)*, Paris, Seuil, 1983.
 - Fortin (C.), Lévy (J.), Provost (V.). *Mourir à trop aimer. Sexualité, VIH/SIDA et prévention dans l'imaginaire des jeunes Québécois*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2003.
 - Foucault (Michel). *Histoire de la sexualité*, 3 volumes, notamment le vol. 1 : *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
 - Giami (Alain). «Cent ans d'hétérosexualité», in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 128, 1999.
 - Giami (Alain), Schiltz (Marie-Ange). *L'expérience de la sexualité chez de jeunes adultes : entre errance et conjugalité*, Paris, Editions de l'INSERM, 2004.
- Giami (Alain). « De l'impuissance à la dysfonction érectile. Destins de la médicalisation de la sexualité », in Fassin (Eric), Memmi (Dominique) [dir.]. *Le Gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'EHESS, 2004

Homosexualités

- *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* , «Homosexualités», n° 125, décembre 1998.
- Bonnet (Marie-Jo). *Les Deux amies - Essai sur le couple de femmes dans l'art*, Paris, Editions Blanche, 2000.
- Bonnet (Marie-Jo). *Les Relations amoureuses entre les femmes - XVIe-XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, coll. Poches, 2001.
- Borrillo (D.), Fassin (E.), Iacub (M.) [dir.]. *Au-delà du PACS. L'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité*, Paris, PUF, 1999.
- Borrillo (D.), Lascoumes (P.). *Amours égales ? Le PACS, les homosexuels et la gauche*, Paris, La Découverte, 2002.
- Borrillo (D.). *L'Homophobie*, Paris, PUF, 2000.
- Buisson-Fenet (Hélène), *Un Sexe problématique : l'Eglise et l'homosexualité masculine en France (1971-2000)*, Vincennes, Presses de l'Université de Vincennes, 2004.
- Castel (Pierre-Henri). *La Métamorphose impensable. Essai sur le transsexualisme et l'identité personnelle*, Paris, 200.
- Chauncey (George). *Gay New York, 1890-1940*, Paris, Fayard, 2003.
- Clum (John M.). «He's all Man» : *Learning Masculinity, Gayness, and Love from American Movies*, New York, Palgrave, 2002.
- Coulmont (Baptiste). « Devant Dieu et face au droit ? Le mariage religieux des homosexuels aux Etats-Unis », in *Critique internationale*, n° 25, 2004.
- Eribon (Didier) [dir.], *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003.
- Eribon (Didier) [dir.]. *Les Etudes gay et lesbiennes*, Paris, Editions du Centre Georges Pompidou, 1998.
- Eribon (Didier). *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.
- Fabre (Clarisse), Fassin (Eric). *Liberté, égalité, sexualités - Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond / Le Monde, 2003.

- Falcoz (Christophe). « Virilité et accès aux postes de pouvoir dans les organisations – Le point de vue des cadres homosexuel-le-s », in *Travail, genre et sociétés*, n° 12, 2004.

Féminismes / anti-féminisme

- Bard (Christine) (dir). *Un Siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.
- Bard (Christine). *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.
- Baudino (Claudie). «La cause des femmes à l'épreuve de son institutionnalisation», in *Politix*, numéro spécial «La cause des femmes», vol. 13, n° 51, 2000, pp. 81-112.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La découverte, 2005
- Chaperon (Sylvie) et Delphy (Christine) [dir.]. *Le Cinquantième du Deuxième sexe*, Paris, Syllepse, 2002.
- Faludi (Susan). *Backlash. La Guerre froide contre les femmes*, Paris, Editions des Femmes, 1993.
- French (Marylin). *La Guerre contre les femmes*, Paris, L'Archipel, 1992.
- Garcia (Marie-Carmen), Mercader (Patricia), « Immigration, féminisme et genre dans le traitement médiatique du mouvement « Ni putes ni soumises » », in *Revue MEI* (L'Harmattan), n° 20, 2004.
- Hirata (Helena), Laborie (Françoise), Le Doaré (Hélène), Senotier (Danièle) [dir.]. *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2000.
- Klejman (Laurence) et Rochefort (Florence). *L'Egalité en marche. Le féminisme sous la IIIème République*, Paris, Presses de la FNSP/Ed. Des Femmes, 1989.
- Michel (Andrée). *Le Féminisme*, Paris, PUF, coll. Que sais-je, n° 1782, 1998.
- Moi (Toril). *Simone de Beauvoir. Conflits d'une intellectuelle*, Paris, Diderot Editeur, 1995.
- Picq (Françoise), *Les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993.
- *Politix*, numéro spécial «La cause des femmes», vol. 13, n° 51, 2000.
- Riot-Sarcey (M.). *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2002.
- Scott (Joan W.). *La Citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998.

Sociologie et anthropologie du corps

- *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, «Présentation et représentation du corps», n° 14, 1977.
- Bateson (Gregory). «Les usages sociaux du corps à Bali», in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 14, 1977.
- Bologne (Jean-Claude). *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban, 1986.
- Boltanski (Luc). «Les usages sociaux du corps», in *Annales E.S.C.*, vol. 26, n° 1, 1971, pp. 205-229.
- Darmon (Muriel). *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, 2003.
- Détrez (Christine). *La Construction sociale du corps*, Paris, Seuil, coll. Points Essais Inédit, 2002.

- Détrez (Christine), Simon (Anne), *A leur corps défendant – Les femmes à l'épreuve du nouvel ordre moral*, Paris, Seuil, 2006.
- Duby (Georges). *Images de femmes*, Paris, Plon, 1992.
- Duerr (Hans Peter). *Nudité et pudeur - Le mythe du processus de civilisation*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998.
- Duret (Pascal) et Roussel (Peggy). *Le Corps et ses sociologies*, Paris, Nathan, coll. 128, 2003.
- Fassin (Eric), Memmi (Dominique) [dir.]. *Le Gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'EHESS, 2004.
- Favret-Saada (Jeanne) (avec Contrepas (Josée)). *Corps pour corps. Enquête sur la sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, coll. Témoins, 1981.
- Gardey (Delphine), Löwy (Ilana) [dir.], *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 2000.
- Ghigi (Rossella). « Le corps féminin, entre science et culpabilisation. Autour d'une histoire de la cellulite », in *Travail, genre et sociétés*, n° 12, 2004.
- Giet (Sylvette), *Soyez libres ! C'est un ordre. Le corps dans la presse masculine et féminine*, Paris, Autrement, 2005.
- Héritier (Françoise), Xanthakou (M.) [dir.]. *Corps et affects*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- Kaufman (Jean-Claude). *Corps de femmes, regards d'hommes - Sociologie des seins nus*, Paris, Presses Pocket, 1998.
- Knibiehler (Yvonne). «Les médecins et la «nature féminine» au temps du Code civil», in *Annales ESC*, juillet-août 1976, pp. 824-845.
- Laqueur (Thomas). *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.
- Le Blanc (J.). *L'Archéologie du savoir de Michel Foucault. Pour penser le corps sexué autrement*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Lorenzi-Cioldi (Fabio). *Les Androgynes*, Paris, PUF, 1994.
- Mauss (Marcel). «Les techniques du corps», in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1985, pp. 365-387.
- Memmi (Dominique). *Les Gardiens du corps - Dix ans de magistère bioéthique*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996.
- Perrot (P.). *Le Travail des apparences. Les Transformations du corps féminin, XVIIIème – XIXème siècles*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1984.
- Peter (J.P.). « Entre femmes et médecins. Violence et singularités dans les discours du corps et sur le corps », in *Ethnologie française*, tome VI, 1976, pp. 341-348.
- *Problèmes politiques et sociaux* (La Documentation française), « Corps et société », n° 907, coordonné par Darmon (Muriel) et Détrez (Christine), décembre 2004.
- Shorter (E.). *Le Corps des femmes*, Paris, Seuil, 1984.
- *Travail, Genre et Sociétés*, n° 12, 2004 : « Le travail du corps ».
- Travaillot (Y.). *Sociologie des pratiques d'entretien du corps – L'évolution de l'attention portée au corps depuis 1960*, Paris, PUF, 1998.
- Vigarello (Georges). *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2004.

Revue en langue française

- Clio, histoire, femmes et sociétés
- Les Cahiers du genre (remplacent depuis 1999 Les Cahiers du GEDISST)
- Nouvelles questions féministes
- Revue européenne des migrations internationales
- Travail, genre et sociétés (semestriel, remplace depuis 1999 Les Cahiers du MAGE, parus de 1995 à 1999)

Méthodologie

- J-P. OLIVIER DE SARDAN, *L'enquête de terrain socio-anthropologique*, Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, 2001
- M-J.TUBIANA M-J., « Hommes, femmes : méthodes d'enquête », pp. 13-27, in R. CARRE, M-C.DUPRE, D.JONCKERS, *Femmes plurielles*, Editions de la MSH, Paris, 1999